



La lettre de l'État

Les assises territoriales de la sécurité intérieure en Corrèze.



Face aux nouveaux enjeux de sécurité liés à l'évolution des menaces, le ministre de l'Intérieur, Christophe Castaner, a lancé le 12 juin dernier, la rédaction collaborative du Livre Blanc de la Sécurité Intérieure.

Ce document de référence analysera l'état de la menace puis définira les objectifs de la politique de sécurité intérieure de la France des prochaines années.

Pour sa rédaction, parallèlement à la concertation nationale, le ministre de l'Intérieur a demandé sur l'ensemble du territoire de la République, l'organisation d'assises territoriales de la sécurité intérieure.

J'ai donc réuni l'ensemble des acteurs de la sécurité en Corrèze : policiers, gendarmes, pompiers, élus locaux et départementaux, acteurs socio-économiques, bailleurs sociaux, entreprises de transport, citoyens, au cours de trois moments d'échanges.

L'objectif ? Exprimer, au niveau national, la vision de la sécurité qui prévaut en Corrèze. Ces rencontres ont permis de s'interroger sur les manières de mieux protéger les corréziens face à l'évolution des risques et de proposer des orientations adaptées aux besoins du département. Deux thématiques principales se sont dégagées : les partenariats entre les forces de sécurité et les corréziens et les nouvelles technologies au service de la protection des populations.

Frédéric Veau
Préfet de la Corrèze

Le renforcement des liens entre la population et les forces de sécurité



Au cœur des échanges, un souhait commun : mieux interagir et plus rapidement.

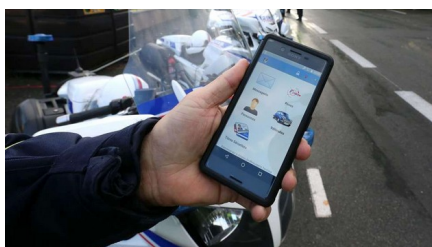
En matière de protection et de sécurité, les citoyens doivent être acteurs de leur propre sécurité. Tout d'abord, en prévenant les policiers ou gendarmes des faits ou méfaits qu'ils constatent, puis en étant également vigilants à leur environnement proche (téléassistance, secourisme, prévention...). Si les citoyens sont invités à entrer en contact avec les forces de l'ordre, charge à ces dernières de permettre des partenariats fluides et efficaces.

Pour atteindre cet objectif, des dispositifs sont en expérimentation, par exemple, le réseau SMS mise en place sur le Plateau de Millevaches permet de faciliter la communication avec la population.

Plusieurs échelons de partenariats sont développés et tendent à être renforcés notamment par le biais des associations de quartier, par l'accroissement des contacts avec le monde rural, l'approfondissement du travail de formation et d'éducation et la diffusion de gestes réflexes en matière de sécurité.

Pour les élus, il est nécessaire de faire évoluer et de renforcer la capacité d'action des intercommunalités en matière de sécurité et de les accompagner dans le développement des polices municipales pour les zones concernées. À noter que, le Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) s'avère être un outil performant permettant un suivi efficace de certaines problématiques sécuritaires.

La nécessité de trouver un équilibre entre la montée en puissance des nouveaux outils numériques et le respect des libertés individuelles.



Les nouvelles technologies renforcent le lien parce qu'elles donnent la possibilité de communiquer instantanément. Cette fluidité des échanges permet aux forces de sécurité d'agir plus efficacement. Cependant certaines de leurs déclinaisons suscitent les préoccupations des citoyens en termes de protection des libertés.

Pour répondre aux enjeux des nouveaux usages du numérique, l'ensemble des acteurs de la sécurité se sont adaptés, notamment par une présence accrue sur les réseaux sociaux, l'utilisation d'applications telles que « waze » ou « staying alive ».

La mise en place de systèmes de vidéoprotection est un investissement important pour les communes mais efficace pour identifier les auteurs de faits délictueux et un outil puissant de prévention. Les citoyens émettent néanmoins des interrogations en ce qui concerne l'utilisation de ces systèmes notamment au regard du traitement des données et de la protection des libertés individuelles. Mieux faire connaître le cadre légal protégeant les libertés est un axe majeur à développer en Corrèze.

La digitalisation permet la création d'outils performants : le smartphone NEO des gendarmes et des policiers est une véritable « poste de travail en mobilité » pour les forces de sécurité. Il révolutionne le travail du policier et du gendarme de terrain en mettant à sa disposition des outils innovants qui lui permettent de réaliser ses tâches quotidiennes et d'échanger instantanément des informations avec ses autorités ou ses collègues. Les corréziens, ont eux proposé que les procédures de dépôt de plainte puissent se faire en ligne. Une suggestion appréciée des forces de l'ordre puisqu'elle permettrait de simplifier leur travail et d'améliorer leur efficacité sur le terrain.